AIRSPORTS ASSURANCES

DEMANDE DE SOUSCRIPTION
PASSERELLE FFVV / FFPLUM 2010

Ce formulaire est destiné uniquement aux vélivoles désirant faire de l'ULM.
Le but de cette passerelle est d'être assuré pour la pratique du vol à voile et de l'ULM.

AVANT DE SOUSCRIRE CETTE ASSURANCE, IL VOUS FAUT DEJA ETRE TITULAIRE DE LA LICENCE 2010 FFVV ET FFPLUM

Association : …… Code : …….....

NUMERO DE LA LICENCE 2010 : FFVV : …….. FFPLUM : ……..

Nom : …… Prénom : ……
Adresse : ……
Code Postal : ……. Ville : …….. Pays : ……
Date de naissance : ……/……/…… Sexe : □ Masculin □ Féminin
Nationalité : …….....Profession : ……...
Tél : ……Fax : ……. E-mail : …….....

Individuelle Accident (IA) :

- Si vous avez souscrit l'assurance IA auprès de la FFVV, vous êtes garanti pour la pratique de l'ULM dès lors que vous avez souscrit une licence fédérale auprès de la FFPLUM. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire à nouveau l'assurance Individuelle Accident auprès de la FFPLUM.

Responsabilité Civile (RC) :

- Si vous avez souscrit l'assurance RC auprès de la FFVV, vous êtes garanti pour la pratique du vol à voile uniquement.
- Vous devez souscrire un complément RC pour la pratique de l'ULM suivant le cas qui vous concerne.

CAS N°1 : □ Vous êtes élève ou pilote volant sur ULM club assuré en RC Aéronef auprès de La Réunion Aérienne
Vous n'avez pas de surprime à payer

CAS N°2: □ Vous êtes pilote volant sur ULM monoplace
Surprime à régler à
AIR COURTAGE ASSURANCES :

26 €

CAS N°3: □ Vous êtes pilote ou instructeur volant sur ULM biplace

Mois de souscription		
	MARS □ 236 €	JUILLET □ 196 €
	AVRIL □ 226 €	AOUT □ 186 €
JANVIER □ 256 €	MAI □ 216 €	SEPTEMBRE □ 176 €
FEVRIER □ 246 €	JUIN □ 206 €	OCTOBRE □ 166 €

Si vous êtes propriétaire d'un ULM, vous devez le déclarer :
Type : …….Constructeur : ……..……N° identification française: ……..…

Date d'effet souhaitée : ……/……/ 2010 (au plus tôt, le cachet de la poste faisant foi)

Je règle pour ma souscription un montant de …….. €

□ Par chèque à l'ordre d'AIR COURTAGE ASSURANCES
□ Par carte bancaire n° |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|__|__|
Expire fin |__|__|__|__| Les 3 derniers chiffres situés au dos de votre carte : |__|__|__|

Je soussigné(e) ……... déclare avoir pris connaissance et accepter :

- La notice d'information située au dos de la licence assurance FFPLUM n°2010/2 prévue par l'article L141-4 du Code des Assurances
- Des termes, conditions et exclusions du contrat N° 2010/2

La notice d'information ainsi que le contrat d'assurance 2010/2 (Conditions Générales et Conditions Particulières) sont disponibles sur www.air-assurances.com ou sur simple demande auprès d'AIR COURTAGE ASSURANCES.

Je certifie avoir pris, ou prendre dès ce jour ma licence à la FFPLUM (Possible sur www.ffplum.com)

Le contrat est souscrit à compter de la date d'effet souhaitée mentionnée ci-dessus (au plus tôt, le cachet de la poste faisant foi), et **expire obligatoirement au 31.12.2010**

Date : **Signature :**

AIR COURTAGE ASSURANCES
Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

AIRSPORTS ASSURANCES
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airsports@air-assurances.com

AIR COURTAGE AVIATION
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com

S.A.R.L. AIR COURTAGE ASSURANCES au Capital de 9000 € - 422 480 145 RCS Bourg-en-Bresse - APE 6622 Z Inscrit l'ORIAS N°07 000 679 (www.orias.fr)